



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 6 Novembre 2024.

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20241106-SA_SPE_21_28_24-AI



Les Landes, le Département

**MANDAT SPECIAL
ACCORDE A**

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

**MME DOMINIQUE DEGOS VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
ET
MME AGATHE BOURRETERE CONSEILLERE DEPARTEMENTALE**

SA-MANDATSPE-21-28-24

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 3123-19 et L. 3211-2 alinéa 19 ;

VU la délibération n° M1 du 1^{er} avril 2022 portant notamment élargissement des délégations données au Président du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération n° 1 en date du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

- d'attribuer un mandat spécial à :

- . **Mme Dominique DEGOS**, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- . **Mme Agathe BOURRETERE**, Conseillère départementale

pour participer aux **Assises Nationales des Départements de France organisées par l'ADF qui se tiendront du 13 au 15 novembre 2024 à Angers**.

- de prendre en charge, conformément à l'article R. 3123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au Décret du 3 juillet 2006 modifié (article 7-1), les frais réels résultant de l'exécution de ce mandat spécial, notamment en matière de transport, d'hébergement et de restauration et de frais d'inscription, sur présentation des justificatifs afférents.

- de prélever les dépenses correspondantes sur le Chapitre 65 Article 65312 (Fonction 031) du Budget départemental.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mont-de-Marsan, le **06 NOV. 2024**

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental